Limoges France - Le 21 octobre 2026
A l'attention de :
HHS (U.S. Department of Health and Human Services) :
Robert F. KENNEDY Jr.
Ministère de la Santé et des Services sociaux américain
et
FCC (Federal Communications Commission)
Régulateur américain des télécommunications
(l'équivalent de l'ARCEP en France)

Deux agences fédérales américaines qui acceptent les commentaires du public sur le sans fil et les CEM.

Pour un avenir pour une politique technologique plus sûre
Date limite de soumission **HHS** 21 octobre 2026 - **FCC** 22 octobre 2026

TEMOIGNAGE
MON PARCOURS DU COMBATTANT D'EHS (Electro-Hyper-Sensible) aux CEM (Champs ElectroMagnétiques), et MCS (Multiple Chimique Sensible).

« Le monde est dangereux non à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire » Albert Einstein

Je sollicite, moi, Elisabeth Marie Dandrieux, 2, allée du Maréchal Franchet d'Espérey – 87100 Limoges France-
sollicite la reconnaissance officielle, comme un handicap de l'environnement de l'Electro-Hyper-Sensiblité (EHS) aux champs électromagnétiques (CEM) et Multiple Chimique Sensible (MCS).

J'ai un dossier médical (équivalent à un gros classeur à archives)
Ce dossier concerne UN SCANDALE de santé publique en France, que cela soit des métaux lourds, soins dentaires à l'amalgame (mercure) et autres métaux toxiques, que l'environnement pollué par les champs électromagnétiques, un cocktail hautement toxique.

En errance médicale, par la non reconnaissance des effets du mercure dans les amalgames dentaires et les effets délétères graves sur ma santé, ainsi que la non prise en charge correcte (détox et le suvi...)... Il a fallu des années après, du à l'OMERTA et du déni des responsables de santé publique et des médecins, pour que j'effectue des démarches juridiques après de multiples recherches.

J'ai déposé une «Plainte contre X pour empoisonnement et escroquerie» le 31 août 2022 à Mme Laure Beccuau procureure de Paris. Ma plainte est redescendue sur ma commune, lieux des faits. Et ce, pendant des années, sans le versement des dommages causés sur ma santé sur toute ma vie, pour l'instant,....
J'ai eu un avis à classement à victime... J'ai fait une plainte avec constitution de partie civile, j'ai eu un refus d'informer de la part de la juge d'instruction, j'ai fait appel, un pourvoi en cassation et une requête à la CDEH, pour voir ENFIN, l'interdiction des amalgames dentaires depuis le 1er janvier 2025 en France, que d'autres pays avaient

arrêté depuis longtemps...
Mais quel avocat très compétent veut bien me défendre et à moindre coût ...

C'est un empoisonnement dès la conception, car le mercure se transmet de la mère à l'enfant. **La convention de Minamata** par «l'interdiction chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 15 ans» en témoigne et l'histoire de Minamata au Japon également.
Les amalgames dentaires sont une escroquerie concernant la qualité dits plombages autrefois dans les soins dentaires, et sans oublier le thiomersal (ou thimérosal) dans les vaccins.
Le méthylmercure traverse le placenta et compromet le développement du fœtus, hautement toxique connu pour sa dangerosité depuis l'antiquité.
Le système nerveux et le cerveau sont touchés, bref il va dans tous les organes et reste des décennies, c'est irréversible.

J'ai fait du «**rachitisme**» petite (déformation osseuse, jambes arquées, scoliose), décalcification des os et des dents. J'ai eu des séances d'UV pou mes jambes..
Je faisais des caries précoces, donc des amalgames dentaires (plombages) dès petite.
J'aurais pu mourir à plusieurs reprises... J'avais des troubles nerveux, on me donnait du Valium. J'ai rdoublé mon CM1...
J'étais très maigre. Je faisais des hémorragiies, j'étais hémophile. Je faisais des saignements de nez, «épistaxis». À l'époque le directeur de la transfusion sanguine, voulait que je porte une plaque avec mon rhésus sanguin. On m'a cautérisé à plusieurs reprises.
Je perdais également de gros caillots de sang au niveau vaginal. On me donnait du Cépévit-K, Méthergin, puis Exacyl, et beaucoup d'autres médicaments. Un gynécologue a décidé de me faire un curetage hémostatique pour arrêter mes nombreux saignements.

Et, «pour me sauver la vie», ils ont décidé à l'âge de 19 ans de m'arracher sept dents en clinique. Après la décision du cabinet dentaire de la mutualité, où je me rendais pour des soins. J'avais un collier de kystes, on m'a fait un curetage à la gencive, sans précaution au préalable (charbon activé), à part un médicament quelques temps auparavant (pas suffisant), qui m'a un peu détoxiqué. Il s'appelait **l'hémocrapol,** j'ai une ordonnance de 1973. Il correspondait au **dimercaprol,** sans que l'on me dise pourquoi. Après des recherches, j'ai trouvé que c'était un antidote connu et documenté dans la littérature médicale international pour les intoxications au mercure (et au plomb).
Résultat: trois ans de dépression avec des idées suicidaires. On a bousillé mon enfance, mes apprentissages, ma vie de femme, ma vie professionnelle, ma vie matérielle, mon bien être... et ceci dus aux effets délétères du mercure et autres métaux toxiques.
On me donnait du Valium, et autres médicaments, j'ai une liste entière issue des ordonnances de l'époque.

J'ai été opérée de deux hernies discales lombaires L5-S1 (32 ans)- L4/L5 (40 ans). Je ne sais pas ce que c'est de ne pas avoir mal au dos... On m'a découvert une **Hépatite C génotype 1B,** lors de ma deuxième opération.
J'ai terriblement souffert pour les deux, on m'a fait attendre six mois à chaque fois... «des pervers !!»..
Un rhumatogue m'a même fait une **nucléorthèse**, l'horreur. Une **chimionucléolyse** pour essayer de disoudre l'hernie... sans résultat probant, elle était énorme, c'est le chirurgien qui me l'a dit, «il manquait une petite partie»...

Il paraît clair qu'au vu de mes hémorragies et en tant qu'hémophie à l'époque, que **le génotype 1b du virus de l'hépatite C** (VHC) est, particulièrement associé aux antécédents que j'ai pu avoir, de **transfusion sanguine** (**et de produits sanguins**) reçus avant 1991, date à laquelle le dépistage systématique du sang en France a été mis en place.
J'ai été contaminé par le sang, et qui va m'indemniser !?.

Et ils ont continué, à me mettre des amalgames dentaires et autres métaux toxiques pendant des années... avec tous les effets délétères sur ma santé, mausx de tête, trouble de la vue, troubles nerveux, stress important, douleurs au dos, aux articulations, tremblements des mains, perte de cheveux, allergies cutanées...
J'avais des allergies, je ne pouvais pas me mettre au soleil, j'avais une réaction de la peau comme de l'urticaire. Un allergologue m'avait fait des tests sur la longueur du bras pour une recherche, des allergies poil de chat, acariens, etc. Mais, jamais pour le mercure et autres métaux toxiques..
Un dermatolgue m'avait dit et prescrit de prendre tous les ans au printemps, de la béta-carotène, du laboratoire Roche à l'époque, et ça coûté 183 francs, pas remboursé, et ceci pour préparer ma peau au soleil. Je le fais plus avec le laboratoire Roche, car il y a d'autres produits, mais tous les ans, je continue de le faire au printemps (mai) depuis l'âge environ de 20 ans. J'ai 70 ans depuis l'automne.
J'avais le «phénomne Raynaud» aux mains. J'étais mal dans ma peau..

Le **galvanisme buccal** (ou électrogalvanisme buccal) désigne la **production de micro-courants électriques à l'intérieur de la bouche**. Ce phénomène survient lorsque des métaux de natures différentes cohabitent dans la cavité buccale. J'avais également des couronnes en métal, plusieurs bridges d'un côté résine et l'autre côté métal, implantés dans les racines des dents dévitalisés.. Je faisais des rhinithes allergiques en permanence, et les antihistaminiques font parti depuis petite de mon traitement.
Plaquénil petite, Xyrtec, Xyzall, Clarytine, Polarime...
Bref la liste est tellement longue..

J'ai été toujours sensible à l'électricité. Aujourd'hui encore, je ne peux pas passer un IRM je deviens rouge et je tremble. Allergique, pas d'injection non plus pour passer un scanner, sinon 41 °de fièvre le lendemain et des douleurs diffuses, et du mal à respirer...
Pas de vaccin, sinon 41° de fièvre le lendemain et des douleurs diffuses... tout ça c'est par expérience, c'est du vécu.
Il existe maintenant un examen plus adapté notamment pour voir l'évolution de mon squellette, ma scoliose lombaire et le corps entier, c'est l'**EOS.**

En faisant mon parcours de santé année par année, en lien avec des documents médicaux, j'ai découvert qu'à chaque fois que je suis allée chez le dentiste, j'ai eu des problèmes de santé. Moi, qui avait peur de perdre mes dents, je faisais des rages de dents impressionnantes, je me précipais chez le dentiste, en ignorant que j'allais chercher «mon poison»...
J'ai vu ma mère toujours malade, elle a eu quatre enfants. Mon frère le plus âgé, avait des tics nerveux au visage, il faisait des grimaces. Le deuxième se secouait au mur, maintenant âgé, il doit le faire parfois encore. Ma sœur, elle avait de l'eczéma, elle en avait plein les mains, pendant les crises++ «elle se grattait au couteau». Elle a eu un myélome mutiple, elle décédait à l'âge de 54 ans.
Mon père un jeune maquisard, un jeune résistant, ancien combattant de la deuxième

guerre mondiale, **FTPF** (Francs-Tireurs et Partisans Français) chez les **FFI** (Forces Françaises de l'Intérieur) à partir de 1944, l'une des principales composantes de la Résistance intérieure française. Très courageux, un chic type, travailleur, il aurait pu avoir une autre vie. Il buvait pour oublier les horreurs... Il a fait un stress post traumatique, sans aucun accompagnement, à l'époque on accompagné pas.
Il est décédé à l'âge de 56 ans.
Moi, la plus jeune, j'ai accompagné ma mère jusqu'à la fin de sa vie, 93 ans. Je n'étais pas loin de chez elle, malade, elle vivait seule, handicapée, elle a beaucoup souffert, cancer du sein au mamelon, énorme lymphodène au bras, scoliose très prononcée, elle était toute courbée... Elle faisait des hémorragies impressionnantes.

J'ai fourni à la MDPH (**Maison Départementale des Personnes Handicapées 87)** , de Limoges, à la CPAM (**Caisse Primaire d'Assurance Maladie)** de Limoges, des extraits du livre « Le droit face aux ondes électromagnétiques » d'Olivier Cachard, agrégé des facultés de droit, professeur à l'université de Lorraine, avocat à la cour d'appel de Metz. Et ceci afin de se pencher sur le sujet et de la reconnaissance officielle des EHS et MCS...
Ces extraits de ce livre concernent: - chapitre 4 (P. 227) l, « **Le traitement juridique et social de l'Electro-hyper sensibilité ».**
Section 1 « **La classification de l'Electrohypersensibilité (EHS) dans la catégorie des maladies** » (p 228) - « **La classification du point de vue de l'assurance maladie** ».
- L'EHS pourrait être reconnue au titre des ALD 31 ou des ALD 32. Pour répondre aux critères de l'ALD 31, tels que vérifiés par le contrôle médical, l'électrohypersensibilité doit satisfaire deux conditions cumulatives. La première est celle d'une maladie ou d'une polypathologie invalidante, condition qui semble vérifiée par les électrohypersensibles sévèrement atteints. (comme moi EHS et MCS).
En France, du fait de la grande faiblesse de l'offre de soin en médecine environnementale, cette condition peut sembler paradoxalement difficile à vérifier dans la mesure où la plupart des établissements de soins ne proposent aucun protocole de traitement. (…)
Fin de citation.

… L'EHS/MCS est «une maladie» environnementale, comme une autre, on en souffre tous les jours, 24h/24… Attention, pour les générations futures, *il faut impérativement sensibiliser les populations aux méfaits des ondes électromagnétiques.*
On va droit dans le mur, avec l'arrivée de la 5G...

L'EHS aux CEM, est un HANDICAP AU QUOTIDIEN TRES INVALIDANT, qui nécessite, un environnement sain (habitation adapté à l'handicap), une alimentation saine, une DETOXIFICATION de l'organisme avec un suivi médical approprié, à long terme…
Une prise en charge globale des symptômes. Des établissements de santé et salles d'attente, sans wi-fi !!…

Enedis remplace, des compteurs «dits inteligents» Linky, et autres compteurs doivent être changé, Gazpar, eau... Là encore une autre pollution, car la transmission des données se fait en wi-fi.
Enedis et autres opérateurs doivent amener impérativement aux personnes EHS et MCS de l'électricité propre de proximité. Et on doit pouvoir, garder nos anciens compteurs et fare appliquer en cas de non respect, le principe «du pollueur/payeur».

Je me suis défendue, dans mon immeuble, avec mon certificat médical du **professeur Dominique Belpomme** à l'appui. Je suis la seule à ne pas avoir de compteur Linky, Gazpar, eau, mais j'ai, hélas !! tous ceux de mes voisins !!... et un transformateur en sous sol, une HONTE !... La justice, comme souvent est en avance sur les politiques.
La France paraît bien en retard: la Suède, l'Autriche, l'Angleterre et l'Allemagne… ont déjà reconnu que les pathologies attribués aux ondes sont un véritable handicap invalidant chronique.
Mais, en France, les mesures de précautions ne sont pas du goût des opérateurs. Elles freinent les profits et angoissent inutilement les consommateurs. Je souhaite un statut juridique par une reconnaissance officielle de l'Electro-Hyper-Sensibilité (EHS) aux champs électromagnétiques (WI-FI, WIMAX, téléphone mobile 3G, 4G et 5G …) avec des droits… afin de vivre normalement dans ce monde ultra connecté, que je n'ai pas demandé et qui me rend malade… Je veux vivre dans un environnement sain.

Les établissements hospitaliers, sont ultra-connectés!!… des antennes relais sur les toits, et plusieurs routeurs wi-fi dans les couloirs à chaque étage … UNE HONTE !!!.
C'est pareil, dans les immeubles d'habitations, on impose une technologie en wif-fi qui pour beaucoup d'entre nous, nous rendent malades (insomnies à répétition, maux de tête, acouphènes…)
Que fait-on des personnes avec des pacemakers, des personnes âgées, des enfants, des femmes enceintes, et des EHS/MCS? Avant il y avait des pictogrammes dans le miieu hospitalier, aux urgences «veuillez éteindre vos téléphones portables», ils ont disparu. Je suis obligée de sortir car j'ai des maux de tête... C'est la même chose dans les sannes d'attente. Juqu'aux voitures qui sont ultra-connectées. Pas la mienne, j'ai gardé un ancien modèle.

L'été 2019, ma mère âgée (91ans) n'a pas supportée la 1ère canicule, et je me suis retrouvée dans une situation catastrophique… Aux urgences, malgré les pictogrammes « veuillez éteindre vos portables » , tout le monde rentré avec le téléphone portable, en toute impunité… J'ai été obligée de sortir, à plusieurs reprises, maux de tête en permanence … Puis, ma mère a été hospitalisée deux semaines, et là encore!! À l'étage en gériatrie, partout dans les couloirs, des routeurs wi-fi. Il y en avait un, face à sa chambre qui me donnait des maux de tête.
J'ai amené mon appareil de mesure « Electrosmog meter » qui m'a confirmé, que les ondes étaient bien présentes à un seuil, que je pouvais difficilement supporter. Je me rendue à la direction du CHU de Limoges, pour faire une demande de changement de chambre, avec mon certificat médical du professeur Dominique Belpomme en tant que EHS/MCS reconnu SICEM «Syndrome d'Intolérance aux Champs ElectroMagnétiques».
Le surlendemain, ma mère a été changée de chambre, entre deux routeurs wi-fi, pas d'autres choix… et proche de la fenêtre… Pendant tout le temps de son hospitalisation, j'ai eu des douleurs articulaires… Je boitais, avec mon genou droit, qui quand je le pliais était insupportable …

Suite à cette « maltraitance », que j'ai vécu par cette pollution environnementale, non souhaité, j'ai déposé « une main courante » au commissariat central de Limoges, pour non respect des pictogrammes dans les lieux publics. C'est comme, si vous m'étiez une personne allergique dans un champ de graminées … c'est le même processus également pour le tabac… Avant, on respectait les pictogrammes « veuillez éteindre votre cigarette », « veuillez éteindre votre portable »!! Mais, qu'est devenu notre société?
A savoir: au CHU de Limoges personne ne s'occupe des EHS/MCS…

Le maire de Limoges, à l'époque Mr. Emile Roger Lombertie, a été averti par courrier en RC avec AR, à plusieurs reprises de mon EHS aux CEM et MCS, mais un déni total, malgré mes courriers, mes passages, à France 3 Limousin, et articles dans la presse locale, ma banderole accrochée à mon balcon depuis des années… Un bon fonctionnaire !!, au service des nouvelles technologies sans fil, et tant pis !! la santé des usagers, et de certains citoyens…
Je demandais protection dans un habitat et environnement sain… réduit en ondes électromagnétiques avec le cas échéant des matériaux spécifiques anti-ondes (peinture graphite, etc…). Le maire d'avant, Mr. Alain Rodet, avait été lui aussi informé, pour réponse il m'avait envoyé le rapport de l'assemblée nationale concernant le développement des technologies, et, « bien à vous !!»….
Les enjeux financiers sont colossaux… « le profit avant la vie »…

En errance médicale, par la non reconnaissance des effets du mercure dans les amalgames dentaires et les effets délétères graves sur ma santé, ainsi que la non prise en charge correcte (détox et le suvi...)... Il a fallu des années après, du à l'OMERTA et du déni des responsables de santé, et des médecins «aux ordres» de l'ordre des médecins et beaucoup de recherches de ma part, que j'ai effectué des démarches juridiques et ce pendant des années sans le versement des dommages causés sur ma santé, sur toute ma vie (pour l'instant)...

En faisant mon parcours de santé année par année, en lien avec des doucments médicaux, j'ai découvert qu'à chaque fois que je suis allée chez le dentiste, j'ai eu des problèmes de santé. Moi, qui avait peur de perdre mes dents, je faisais des rages de dents impressionnantes, je me précipais chez le dentiste, en ignorant que j'allais chercher «mon poison»... Ma mère a toujours était malade...
Pas reconnue en tant «qu'handicapée petite, pour le rachitime décalcification des os et des dents, ni pendant des années». Des années de galère m'attendaient....

L’Electro-Hyper-Sensiblité (EHS) aux champs électromagnétiques

En errance médicale depuis longtemps, l'année 2000 au «grand rush du développement des technologies sans fil» (antennes relais, téléphones mobiles..) j'ai commencé à avoir des symptômes récurrents. «bourdonnements d'oreiles, maux de tête, troubles nerveux, insomnies, douleurs diffuses, parfois des saignements de nez»....
Mon médecin incompétent dans le domaine, m'a envoyé à un ORL, après un audiogramme, j'étais selon lui, hyperacousie, j'entendais très bien. Il est vrai, que je n'ai jamais supporté le bruit, il était amplifié... Pas étonnant avec le mercure dans le cerveau...
C'était selon l'ORL «des acouphènes». La première fois que j'entendais ce mot...
Mon médecin me donnait du Vastarel qui me faisait rien.. Il me faisait ouvrir la bouche, il voyait bien que j'avais encore des amalgames dentaires et autres métaux toxiques, mais CHUT ! Il avait sans doute peur de l'ordre des médecins...
J'avais les mêmes que les militaires radaristes, décrits plus bas.

En relation avec des EHS de France, on m'avait parlé d'un examen à faire.
Quand je lui ai demandé de me marquer un examen, **coproporphyrine III urinaire** un biomarqueur historique qui a été largement étudié pour évaluer l'exposition chronique aux métaux lourds, et particulièrement au **mercure** ou au **plomb.**
Il s'est levé de son siège et m'avait dit: «*ne dites pas que c'est moi, qui vous fait chercher ça!! »*... Il voulait me le faire chercher dans le sang, le mercure est volatil depuis petite, il était dans mes organes... **SMOKING TEETH POISON GAS**
Je lui ai dit de ne pas mettre le mercure dans l'analyse de sang, mais le plomb. Il a marqué les deux. Au laboratoire, j'ai dit de ne pas chercher le mercure, seulement le plomb. On m'a fait signer mon refus. Certes, on a trouvé du plomb...
Il m'a marqué pas sans peine, avec insistance de ma part, **coproporphyrine III urinaire.** Qui a confirmé le mercure.
Il faudrait faire des biopsies dans les organes, mais là n'est pas le sujet et encore moins de le pratiquer. J'avais eu cette proposition lors de la découverte de mon Hépatite C après ma deuxième hernie discale lombaire, par un médecin gastroentérologue à l'hôpital, j'avais tellement souffert que j'avais refusé... Je me fais faire des analyses de sang, régulièrement, enfin c'est devenu difficile en France... pour se faire soigner.

J'avais un dossier médical d'un autre cabinet médical, depuis très jeune, et que j'avais quitté car j'avais changé de quartier.. ce médecin est décédé.
Un peu naïve à l'époque, pensant que ce nouveau médecin allait se pencher sur ma souffance, je lui avais tout remis, une grosse erreur de ma part, avec les correspondances des médecins. Il m'avait dit: «vous avez dû souffrir !».
Lors de recherches sur la vérité et pour la préparation de ma plainte. Je lui est demandé ce dossier, sans dire pourquoi. Il m'a dit qu'il me l'avait remis, un gros mensonge... Il m'avait donné que les fiches de suivi...

Les mois passés, et j'avais des symptômes qui s'accentués selon où je me touvais... J'avais été licencié économique, après un bilan de compétences, j'ai fait une formation de neuf mois de «Formatrice Professionnelle d'Adultes» dont j'ai obtenu un Titre Professionnel en «management d'équipes», mon domaine de compétences professionnel.
Lorsque l'on préparait nos cours, j'étais mal dans la salle, nous étions quinze et tous avec des ordinateurs certes, connecté en filaire, mais avec aussi des téléphones mobiles de

chacun... J'avais un stress très important, à l'intérieur de moi..
Mal dans ma peau, j'était contente de me rendre à la piscine, le soir en sortant, l'eau vous ramène dans votre milieu naturel...
Ce n'est qu'en 2007, après avoir obtenu mon Titre, que j'ai fait plus recherches plus approfondies. Et que j'ai contacté par téléphone et su avec stupéfaction avec l'aide du **Docteur Pierre Le Ruz du CRIIREM** (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements ElectroMagnétiques) d'où provenaient mes symptômes. J'ai eu l'ocassion de l'avoir deux fois au téléphone, et il m'a envoyé des études.
Et de fil en aiguille, j'ai découvert également les effets désastreux du mercure dans les amalgames dentaires... Simultanément, je me suis mise également en contacts avec d'autres associations, « Robin des Toits, Priartem, les EHS de France, Nextup, etc… ».

Toujours en errance, par la suite le **professeur Dominique Belpomme,** que j'ai rencontré lors de deux consultations fin 2016, à son cabinet à Paris pour passer des examens, non remboursé par la sécurité sociale (c'est un coût important). J'ai obtenu un certificat médial en tant que SICEM. Il m'avait fait un courrier à donner au directeur de la **Mutualité Française du Limousin** là où j'ai eu mes soins dentaires et rayons UV depuis petite... Il existe depuis 1932. Ils avaient deux cabinets dentaires, à l'époque. Il y avait un dispensaire qui me faisait des rayons UV pour mes jambes arquées. Maintenant, ils sont nommés depuis quelques temps **VYV3 Coeur d'Aquitaine.**
Le directeur a répondu que j'avais eu du mercure... Il ne pouvait pas dire autement, j'ai gardé de nombreux documents du cabinet dentaire de la mutualité, depuis petite, mon carnet de santé. Et quelques dents arrachés, qui mériteraient d'être analysés. J'ai une prothèse dentaire depuis l'âge de 20 ans environ, après que l'on met retiré, sept dents... Je devrais d'ailleurs en refaire une biocompatible... personne ne me propose la prise en charge. Il ne me reste plus beaucoup de dents, que quelques unes devant.

Ils sont au courant que j'ai déposé plainte et que les responsables des soins dentaires, ce sont les cabinets dentaires de chez eux. J'avais envoyé un courrier au Président de la Mutualité Française Nationale, et au directeur de Limoges. Un mois après j'ai eu une réponse m'indiquant que j'avais la possibilité de contacter avec un nom et N° de téléphone «**le directeur du pôle de soins premier recours**» afin de convenir d'un rendez-vous. Mais, pas confiance après tout le mal qui m'ont fait, même si ce n'était pas eux à l'époque Je voulais que cela soit jugé.
Malgré que, au vu de ma précarité en santé, par la non prise en charge, et avec le temps peut-être que je devrais les rencontrer. Ce n'est plus la même personne, mais peu importe, il y a une remplaçante.

Extrait du film documentaire, DVD de **Marc Khanne:** « *Cherche Zone Blanche Désespérément* ». En option dans ce DVD, il y a l'intervention de **Pierre Le Ruz, président à l'époque du CRIIREM** (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Electro Magnétiques non ionisants.). Docteur en physiologie animale, expert européen en nuisances électromagnétiques et en radioprotection. Lien de ce passage: https://www.youtube.com/watch?v=-wCD2Q_B-vY
Il est dit:
Marc Khanne : ***Pierre Le Ruz,*** *Le futur docteur en physiologie dans les années 80, étudie à l'université de Rennes, les effets biologiques du radar pour le compte des militaires. Ce qui va découvrir, va l'amener à devenir sur le sujet « des micro-ondes », lanceur d'alerte. Le lien c'est que l'invention du téléphone portable découle de celle*

du radar.

Pierre Le Ruz: *« le radar ainsi que le téléphone portable ont quelque chose en commun. Les fréquences qui étaient utilisées à l'époque par les radars, ont été abandonnées par les militaires parce qu'ils les trouvaient trop dangereuses pour les gens qui les manipulés, c'est à dire pour les radaristes. Il y avait deux sortes d'effets:*

Le 1er effet était: *« **l'effet thermique** » et bien évidemment, il y avait les autres effets, dont: « **les effets athermiques** » que les militaires appelaient à l'époque, « **effets spécifiques** ». C'est à dire des troubles, les gens ressentent des picotements aux niveaux des mains, ont des sensations de brûlures, ont des sensations de circulation inversé , c'est à dire les membres deviennent froids. Et puis, après ils ont des troubles de « l'agressivité », ils ont des troubles du sommeil. Ils ont des troubles de mémoire, et puis lorsque que l'on va voir un peu plus loin, lorsque l'on fait une analyse de sang, on s'aperçoit que les hormones réparties dans le plasma du sang sont réparties de façon anormales. Et quand on regarde les globules blancs, qui nous défendent contre les microbes qu'on appelle les leucocytaires , et bien il n'y en a presque plus, donc on ne peut plus se défendre. Et là c'est très bien écrit dans la littérature, on appelle ça « **le syndrome des micro-ondes** ».*

Déjà connu dans les études

Extrait de: « **Précis de Médecine Aéronautique et Spatiale** » par Edgar Evrard, Général-major Médecin de l'Armée de l'Air Belge. Edition Maloine, Paris 1975 (ISBN 2.224.00172.X)

Chapitre XXIII - **Pathologie professionnelle du personnel chargé de la sécurité de la circulation aérienne.**

1ère Section : **LES EFFETS BIOLOGIQUES DES HYPERFREQUENCES DU RADAR** (rayonnements électromagnétiques U.H.F.).

Les effets spécifiques

Ce sont les chercheurs soviétiques qui ont, les premiers, décrit les effets spécifiques, ne relevant pas d'une origine thermique.

Ils s'appuient sur des enquêtes épidémiologiques menées chez des ouvriers et techniciens travaillant dans les usines et ateliers d'électronique.

Le « syndrome des hyperfréquences » ainsi décrit consiste en une dystonie neuro-végétative, présentant tous les degrés de gravité; on mentionne chez le personnel exposé l'apparition éventuelle des troubles suivants: «*bourdonnements d'oreilles, pulsations dans le crâne, prurit au niveau des oreilles, impression d'électricité au niveau des obturations dentaires, fatigue, céphalées, douleurs oculaires, asthénie, réactions végétatives anormales, irritabilité, insomnie, arythmie sinusale, allongement du temps de conduction auriculo-ventriculaire avec diminution de l'amplitude du tracé E.C.G., hypotension, bradycardie, hyperactivité thyroïdienne*. »

Les expérimentations de laboratoire ont permis de trouver des altérations portant sur les systèmes neuro-végétatifs et endocriniens et des modifications du comportement.

Pierre Le Ruz: *« ce qui fait que ce sont les opérateurs de téléphonie mobile qui ont repris ces fréquences, qu'on va retrouver aujourd'hui, sur ce que l'on appelle le GSM 900, le GSM 800, la 4G, la 3G, ce sont les même fréquences, et ce sont aussi des ondes pulsées. On connaît les effets, il y a bien longtemps. On les connaît depuis les années 1970, avec des effets promoteurs et co promoteurs de cancers . On connaissait déjà des phénomènes de leucémie, de lymphome, et de gliome.* »

Marc Khanne : *Largement documenté dans des études, « Effets biologiques des rayonnements non ionisants » qui c'est vrai, n'était pas crié sur les toits….*

Récapitulatif des études DEPARTEMENT OF THE NAVY - USA. Electromagnetic Radiation A Digest of Current Littérature - juin 1985 -

Les magnétosomes (les magnétites) des micro-électro aimants. La magnétite est un matériau très bon **conducteur de l'électricité**, sensible aux champs électromagnétiques. Les magnétites sont bien évidemment également incriminés dans l'Electro-Hyper-Sensibilité (EHS)... Nous ne sommes pas tous égaux en qui concernent le nombre dans nos cellules... En fait ce qui les rend sensibles à ces champs magnétiques, ce sont les magnétosomes, aussi appelés aimants biologiques.
Les magnétosomes sont de petites organelles dotées d'une membrane dans lesquelles s'accumulent des cristaux de magnétite. Des études récentes sur ces bactéries suggèrent qu'une trentaine de gènes au moins est impliquée dans ce processus. Le CRIIREM, le professeur Dominique Belpomme, et bien d'autres ont abordé ce sujet... Docteur Pierre Le Ruz m'avait envoyé (en autres) un document à ce sujet... (d'où les picotements dans les mains en tapant sur le clavier de l'ordinateur connecté bien évidemment en filaire...).
Yves Rocard, un scientifique, le père de Michel Rocard (homme politique), avait également étudié ce sujet... …/…

Quelques Références (parmi tant d'autres):
Champs électromagnétiques:

- ARTAC (Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse) http://www.artac.info/fr/recherche/expertises/electrosensibilite_000044.html un site d'informations mis en place et entièrement dédié, devant la complexité de l'affection, pour les patients et les médecins sur l'EHS et le MCS : www.ehs-mcs.org - Consultation Professeur Dominique Belpomme à Paris.
- Le Rapport de BioInitiative de 2012 - 1800 études montrent que les effets biologiques sont clairement établis - Traduction par l'association **P.R.I.A.R.T.E.M ElectroHyperSensibles de France** https://www.priartem.fr/Conclusions-du-rapport.html du texte de conclusions du rapport de BioInitiative 2012 mis en ligne sur le site www.bioinititative.org, le 7 janvier 2012.
- Site du CRIIREM https://www.criirem.org/
- Livre « **Le Droit face aux ondes électromagnétiques** » d'Olivier Cachard agrégé des Facultés de droit, professeur à l'université de Lorraine- Avocat à la cour d'appel de Metz. Broché - 15 avril 2016-
- Adoption de la loi dite « **Loi Laurence Abeillle ». LOI N° 2015-136 du 9 février 2015** relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques. En appui, avec Pierre le Ruz, l'Association de Robin des Toits «Etienne Cendrier» à l'époque, et les témoignages des EHS de France. *J'ai participé par mon témoignage à l'appel des EHS de France. Témoignage envoyé à l'ARS du Limousin me concernant, à l'ANSES à Paris, à la Direction Générale de la santé à Paris.*
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.docidTexte=JORFTEXT000030212642&categorieLien=id
- **Suite à l'aricle 8 de cette loi** - Rapport complet de l'ANSES de mars 2018 qui devait être remis sous un an mais qui a mis trois ans, consacré à l'hypersensibilité électromagnétique (et multiple chimique sensible) compte très exactement 380 pages et détaille l'expertise collective de l'agence. https://afpa.org/content/uploads/2018/03/ANSES-Hypersensibilité-aux-champs-électromagnétiques-2018-03.pdf
Mais, qu'ont-ils fait? Je suis toujours en errance, et le développement exponentiel continue, «l'argent avant la vie»
- Site **ROBIN DES TOITS** - Association Nationale pour la sécurité sanitaire dans les

technologies - https://www.robindestoits.org/
- **Un monde d'ondes ! Enfin visible** application crée par Richard Vijgen, un créateur néerlandais, a développé "Architecture of Radio", un programme qui donne à voir les ondes électromagnétiques des communications sans fil autour de soi qui nous entourent chaque seconde. https://www.youtube.com/watch?v=VhnjU5BCgXc
En ce qui me concerne, Je mesure les ondes avec mon appareil de mesure "Electrosmog meter". Plus adapté avec la 5G..
- **Etude récente des scientifiques du National Toxicology Programme (NTP**) mise en ligne le **02/02/2018** - Le programme national américain de toxicologie, a publié son rapport final sur les études chez l'animal. Ces résultats donnent des preuves claires du cancer dans les radiations des téléphones portables.
Ces rapports finaux des NIH examinés par les pairs, confirment la preuve d'une association entre le rayonnement du téléphone cellulaire et les cancers du cœur et du cerveau dans une étude à grande échelle sur les animaux. Rattachée à l'Institut pour l'environnement et la santé de l'institut national de santé (NIEHS/NIH).
Cette étude marque un nouveau tournant dans la compréhension des risques pour la santé humaine et animale liés à la puissance des rayonnements des téléphones portables. Cette étude a durée plusieurs années, dotée du budget de 25 M$, le sérieux des deux rapports rendu le 2 février 2018 (sur le rat et la souris) devrait mettre fin à la stratégie de déni du risque et de doute orchestrée par les industriels du secteur pour favoriser leur développement économique. Même s'il y a fort à parier qu'ils vont se lancer dans une nouvelle bataille de dénigrement…. Les premières constations de cette étude confirment plus, chez le rat que sur les souris, des liens avec une augmentation des tumeurs malignes et bénignes du cerveau (gliomes), mais aussi des tumeurs du cœur (schwanomes) ainsi que de nombreuses pathologies plus ou moins graves touchant le cœur (cardiomyopathie), la thyroïde et la prostate (hyperplasie).
Les niveaux de rayonnements élevés utilisés par les scientifiques du NTP jusqu'à le débit d'absorption spécifique (DAS) de 6 à 10 W/KG montrent d'importants effets biologiques lors du développement du fœtus ainsi que des effets génotoxiques sur les cellules (en particulier de l'hippocampe chez des rats mâles). https://ntp.niehs.nih.gov/
High Exposure to Radiofrequency Radiation Linked to Tumoral Activity in Male Rats (Exposition élevée aux rayonnements radiofréquences liés à l'activité tumorale chez les rats mâles)
https://www.niehs.nih.gov/news/newsroom/releases/2018/february2/index.cfm
Study Reports (Rapports d'étude)
https://ntp.niehs.nih.gov/publications/reports/index.html
« **Leader mondial de la recherche en toxicologie, le NTP a évalué plus de 2800 substances environnementales pour des effets potentiels sur la santé humaine**.»
- **Association Alerte Phonegate**: https://www.phonegatealert.org/
Protéger la santé de milliards d'utilisateurs, surexposés depuis plus de 20 ans aux ondes de leurs téléphones portables, aide à défendre les victimes et malades des conséquences de la tromperie des fabricants.
« Un médecin et trois avocats se sont rassemblés le 18 juin 2019 pour évoquer le scandale de la commercialisation trompeuse de téléphones portables: le Phonegate» .
https://vpourverdict.com/reunion-publique-scandale-phonegate/
Le Scandal « PhoneGate » 9 sur 10 téléphones mobiles dépassent les normes légales (DAS)
https://www.alerte.ch/fr/information/info-generale/200-le-scandale-phonegate-9-sur-10
téléphones-mobiles-dépassent-les-normes-légales.html

5G Apocalypse - VOSTFR (Version Originale Sous-titrée Français) Film documentaire - https://www.youtube.com/watch?v=Xhtgobb7MIE

- Quelques noms:

La sonnette d'alarme est tirée par de nombreux chercheurs et médecins sur l'exposition aux émissions électromagnétiques:

téléphones cellulaires, tablettes, WI-FI, etc… et les effets sur la santé: Lennart Hardell's, Martin Blank, Olle Johansson, Dominique Belpomme, Martin L.Pall, Franz Adlkofer, Paul Héroux, Joel M. Moskowitz, Dietrich Klinghardt, Luc Montagnier, Magda Havas PhD, Arthur Firstenberg, Claire Edwards PhD, Theodora Scarato, Dafna Tachover, Robert Francis Kennedy Jr... et tant d'autres.

L'exposition aux champs électromagnétiques agit l'activation des canuax calciques voltage-dépendants de type L. Comment cela conduit à l'hypersensiblité électromagnétique (EHS) et à d'autres effets sur la santé.

Martin L. Pall – Professeur émérite de biochimie et de sciences médicales fondamentales – Washington State University. thetenthparadigm.org

https://www.robindestoits.org/pdf/21-08-2024-11h03.pdf

Les liens sur la 5G sont très nombreux.

- 11 000 pages de preuves déposées dans une affaire 5G historique contre la FCC par **Dafna Tachover.** Pour soutenir son dossier, les requérants (menés conjointement avec l'organisation Environmental Health Trust) ont soumis un dossier colossal comprenant **11 000 pages de preuves scientifiques, médicales et de témoignages directs** Des milliers d'études montrant les effets biologiques des rayonnements non thermiques (stress oxydatif, dommages à l'ADN, impacts sur le sperme et sur le développement prénatal)

https://ehtrust.org/court-judgment-on-fccs-record-review-of-1996-wireless-radiation-standards/

https://childrenshealthdefense.org/defender/landmark-5g-case-against-fcc-hearing-set-jan-25/

- La nouvelle affaire de CHD remet en cause la règle OTARD de la FCC sur le « Wireless Wild West »

https://childrenshealthdefense.org/press-release/otard-pr/

« Victoire historique » : CHD gagne une affaire contre la FCC concernant les directives de sécurité pour la 5G et le sans-fil

https://childrenshealthdefense.org/defender/chd-wins-case-fcc-safety-guidelines-5g-wireless/

Le livre noir des Ondes. **Dominique Belpomme** - Les dangers dees technologies sans fil et comment s'en protéger. Un guide pour tous.

L'Arc en ciel invisible- L'histoire de l'électricité et de la vie- **Arthur Firstenberg-**

et tant d'autres.

Multiple Chimique Sensible (MCS)

Celui qui ne connaît pas la vérité, est un ignorant. Mais celui qui la dissimule et la qualifie de mensonge, est un criminel ! Bertolt Brecht

L'amalgame, est composé de mercure à 50%, et d'argent, cuivre, étain, etc, dont l'invention remonte au XIXe siècle et communément appelé plombage, connu depuis l'antiquité comme un poison redoutable. L'OMS le range parmi les dix substances les plus dangereuses du monde. Il peut se fixer partout dans l'organisme. Il perturbe le fonctionnement des êtres vivants de très nombreuses façons….

Le mercure a fait parti de ma vie, du ventre de ma mère, tout le long de mon enfance, de mon adolescence, de ma vie de femme, jusqu'en 2012, année à laquelle, où j'ai moi même définitivement mis fin à ce poison dans ma bouche, en arrachant une molaire qui bougée, toute à l'amalgame… Mais, une utopie!! car le mercure reste des décennies dans le corps et, il est toujours là…. Présent dans mon corps, dans mon cerveau, depuis toujours….
Très peu de temps après ce retrait, quelques mois, il me semble !!, en mars 2013 une fois que le mercure a fait son chemin dans mon corps et dans mon environnement pollué par les champs électromagnétiques (immeuble, routeur wi-fi, antennes relais, portables des voisins, etc, J'ai fait un « BURN OUT !!» et je me suis retrouvée aux urgences… Le mercure avec ses effets délétères, avait fait son travail, il avait continué a m'empoisonner…. Aux urgences de Limoges, il ne savait pas ou me mettre!! Je ne dormais plus, je voulais simplement dormir….

Je ne voulais pas rentrer chez moi… dans mon environnement pollué par les ondes.. On m'a proposé, comme solution « un hôpital psychiatrique », je n'y avais jamais mis les pieds, j'ai accepté… Je voulais simplement dormir, j'étais tellement mal, un mal être, j'avais tellement d'acouphènes…. **PLUS JAMAIS** ça, **un établissement NON ADAPTE aux EHS/MCS**, ni le traitement… « Droguée », je suis tombée la première nuit, je ne tenais plus debout… je me suis foulée la cheville… Mes acouphènes ne m'ont pas quitté, les patients avaient les portables, le personnel également, et les antennes relais sur les toits de l'hôpital… Je suis restée quelques jours… J'avais amené avec moi, des livres sur les champs électromagnétiques, car néanmoins, je ne voulais pas me faire passer pour « une psychiatrique », la hantise des EHS/MCS… C'est tellement plus facile de ne pas reconnaître, les problèmes produit par les activités humaines, surtout lorsque celles-ci rapportent financièrement…

De colère !! en sortant, quelques jours après, j'ai téléphoné à l'ARS du Limousin (Agence Régionale de Santé), car en 2012, à l'appel des EHS de France, on m'avait demandé de faire un témoignage, de l'envoyer à la « Direction Générale de la Santé à Paris », à « l'ANSES », et à l'ARS de ma région. Ce témoignage avec celui d'autres EHS, est venu en appui, donc a participé à faire sortir la loi dite « Laurence Abeille » sur la prévention des CEM. Au début, la loi avait été refusée par le gouvernement de « Fleur Pellerin ». Puis, elle a vu le jour en février 2015.
A l'ARS du Limousin, j'ai eu au téléphone, un **médecin du travail Mr. Boullot** qui n'était pas au courant, il m'a demandé de lui renvoyer mon témoignage par mail, chose que j'ai fait. Je lui ai fait part de mon mécontentement suite à mon hospitalisation, lieu et traitement non adapté… Il m'a envoyé une invitation pour participer à « **un débat public régional sur la stratégie nationale de santé** » à ENSIL de Limoges. Je m'y suis

présentée, et devant un public nombreux, et des acteurs de santé (plusieurs directeurs d'hôpitaux du Limousin, etc…). J'ai demandé, malgré mon stress intérieur, d'avoir le micro, et j'ai posé quelques questions, du style, qu'avez-vous prévu pour les Eletro-Hyper Sensibles (EHS) aux champs électromagnétiques, et Multiple Chimique Sensible (MCS); nous n'avons aucun établissement de santé pour nous accueillir… etc. Plusieurs m'ont répondu, du style, nous allons faire remonter à Paris !!, le directeur également de l'hôpital psychiatrique où j'avais été hospitalisée m'a répondu au micro: « *je suis désolé, nous ne savions pas où vous mettre* »… incroyable ! Ce débat a été enregistré…

Il a fallu toute la pugnacité des associations, « **Non au Mercure Dentaire** » en tête depuis des années, pour qu'émerge cette grave problématique…. L'omerta, la loi du silence a fait son chemin, sans doute fallait-il des malades pour faire fonctionner, le remboursement des médicaments aux laboratoires pharmaceutiques par la sécurité sociale française… et tant pis pour la souffrance, les vies bousillées et tous les risques sur la santé, voir mortel….
Après, des années de négociations, les Etats ont adopté en 2013 la « Convention de Minamata » qui fixe une volonté commune de réduire les émissions globales de mercure. Depuis 1er juillet 2018, il est interdit de poser des amalgames dentaires dans la bouche des enfants de moins de 15 ans ainsi que chez les femmes enceintes. Quant aux autres patients !, la commission européenne proposera, une stratégie d'élimination du mercure dentaire sur le long terme et si possible d'ici 2030.… On ne peut que craindre, que l'intoxication ne perdure des années encore, avec en prime !! le remboursement de la Sécurité Sociale Française.
Au Japon (Minamata), les amalgames dentaires au mercure ont été abandonnés depuis plus de trente ans… La Norvège condamne l'usage du mercure dans toutes ses applications et il est interdit d'obturer les caries avec des amalgames.
En Suède, on ne pose plus d'amalgames depuis 1999... En Allemagne, la pose d'amalgames dentaires, n'est plus enseignée aux étudiants dans les facultés dentaires.
En Californie, les cabinets dentaires, qui utilisent l'amalgame dentaire doivent arborer un panneau bien visible: « Attention, ce cabinet pose des obturations à l'amalgame… les patients s'exposent à cette substance chimique toxique. L'Etat de Californie a connaissance du fait que le mercure peut provoquer **des déformations à la naissance** et d'autres trouble de la reproduction ». https://www.biodenth.be/fr/intoxication-au-mercure

Rappel: j'ai fait du rachitisme toute petite… puis une décalcification des os et des dents… Aujourd'hui, je n'ai pratiquement plus de dents, et je ne suis pas prise en charge pour une dentition bio-compatible, de QUALITE …. Je demande réparation pour une prise en charge à 100%, (c'est la moindre des choses!!) pour avoir été empoisonnée et mutilée, depuis toujours… J'ai fait faire des analyses d'urine et des cheveux (intoxiquée +++), les résultats sont dans mon dossier médical.

À force de courage et de démarches juridiques, les amalgames dentaires sont interdits depuis le 1er janvier 2025 en France, au bout de 180 ans que d'autres pays avaient arrêté depuis longtmpes.

Et, je n'ai pas eu de réparation concernant les dommages causés sur toute ma vie.

Remarque :
Le premier procès pour empoisonnement au mercure en France par les amalgames dentaires, a été gagné en Limousin à Limoges... Cette personne hélas !! avec

plusieurs amalgames dentaires (sept) dans la bouche est décédée... Une plainte a été déposée, à la demande de la famille une autopsie a été effectué, et qu'a-t-on trouvé dans son cerveau et organes du MERCURE !!...

Conclusion:

Cette exposition au mercure et autres métaux en bouche tout le long de ma vie, a favorisé mon hypersensibilité aux produits chimiques et électromagnétiques.
Les métaux lourds et autres métaux toxiques, et l'environnement des champs électromagnétiques, le tout sans fil , le wi-fi, la téléphonie mobile, etc, et la 5G vont aggraver fortement la situation , sur le climat également par des data centers très énergivores en électricité et en eau...
Les deux combinés sont hautement toxique. En tout état de cause, elles ont été produites par les activités humaines...
Il faut absolument tenir compte de la littérature, des lanceurs d'alerte, nous vivons tous sur la même planète, c'est à nous de la préserver...

Quelques Références (parmi tant d'autres): Mercure et métaux lourds

- Association **NON AU MECURE DENTAIRE** https://www.non-au-mercure-dentaire.org/-
- **Vérités sur les Maladies émergentes - Françoise Cambayrac Broché – 2015**
- Maladies émergentes- Comment s'en sortir? - **Françoise Cambayrac Broché – 2015**
- **Association MALADIES EMERGENTES ET METAUX LOURDS**
http://fibroetmetaux.canalblog.com/archives/2015/10/26/32833744.html
-PubMed Chromined 26 juin 2017 **« Effet du rayonnement radiofréquences des appareils WI-FI sur la libération au mercure des restaurations d'amalgame**.
- **Recherches scientifiques :** « Sélection d'études publiées dans des revues scientifiques, dentaires et médicales sur le relargage de mercure provenant d'amalgames dentaires ainsi que sa toxicité » avec des liens vers la bibliothèque nationale de médecine pour des extraits complets.) http://www.sevaonline.com/index.php/recherches-scientifiques
- Menace sur nos neurones- Alzheimer, Parkinson et ceux qui en profitent- Marie Grosman Roger Lenglet Editions BABEL - -http://www.sosmcs.org/
-**Site de l'association française d'aide et de défense des personnes atteintes du syndrome d'hypersensibilité chimique multiple**.-http://www.electrosensible.org/b2/
- Site du Collectif des électrosensibles . - http://www.asso-e3m.fr/
- Site de l'Association d'Entraide aux Malades de Myofasciite à Macrophages, une maladie occasionnée par l'aluminium des vaccins.
- La Fondation Pezerat : un réseau d'échanges d'expérience et d'aide aux luttes sociale concernant la santé des personnes en lien avec le travail et l'environnement
http://www.asso-henri-pezerat.org/
-Un forum pour s'informer sur les traitements de détoxication, pour échanger avec d'autres personnes intoxiquées **Forum MELODIE :** http://forum-melodie.fr/
Métaux lourds et intoxication .
- Des sites d'associations partenaires partenaires, oeuvrant dans le même domaine que NAM - http://www.akut.lu/
-L'association luxembourgeoise AKUT, représentée par Jean Huss, très active dans le domaine de la santé environnementale, a été à l'initiative de l'Appel duLuxembourg

pour l'interdiction des amalgames dentaires. http://www.toxicteeth.org/
- L'association américaine « Consumers for dental choice », fondée en 1996 par des avocats, des victimes d'empoisonnement aux métaux dentaires et des dentistes, informe sur les dangers pour la santé et l'environnement des amalgames au mercure et dénonce la désinformation officielle sur l'amalgame. L'avocat conseil de cette association est Charlie Brown, et son conseiller scientifique le chercheur Boyd Haley.
http://www.iaomt.org/
- L'association International Academy of Oral Medicine and Toxicology, présente dans de nombreux pays, tente d'alerter depuis 1984 sur les risques liés à l'utilisation du mercure dentaire, et de promouvoir une recherche indépendante dans ce domaine.
http://www.mercuriados.org
- L'Association espagnole de patients victimes du mercure dentaire a engagé, avec d'autres associations, une plainte contre « le département espagnol de la santé pour avoir ignoré les effets toxiques du mercure présent dans les vaccins et les amalgames
http://atctoxicologie.free.fr/
- Le site de **l'Association Toxicologie-Cnam**, présidée par André Picot, est une mine d'informations relatives à la toxicochimie et à l'environnement (dossiers sur la dioxine, les perturbateurs endocriniens, l'antimoine…). www.stelior.com
- Site consacré aux questions de **contaminations chimiques, et à leurs conséquences en matière de santé environnementale**. Denis Lebioda, l'animateur de ce site, met en ligne quotidiennement de très nombreuses informations obtenues sur différents sites internet et listes de diffusions. Beaucoup d'actualités notamment sur le problème l'hyper sensibilité chimique. http://www.contaminations-chimiques.info/
- http://www.perturbateurs-endocriniens.fr/
- **Site du livre éponyme, co-écrit par François Veillerette et Marine Jober**
http://cnmse.ouvaton.org/
- **Site de l'Association des Médecins Indépendants pour l'Environnement et la Santé,** regroupant des professionnels de santé qui souhaitent étudier et prévenir l'impact de la dégradation de l'environnement sur la santé publique. http://www.odenth.com/
- **Site de l'association de dentistes Odenth**, qui fédère les dentistes français impliqués dans des démarches énergétiques. http://www.artac.info site du Professeur Dominique Belpomme- Base de données medline, sur http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/ (en anglais bien sûr).
Et pour finir, car il y en a beaucoup d'autres liens, et sûrement des choses que j'ai oublié, mais j'ai axé ce témoignage sur du vécu, qui pourrait faire une partie de mon autobiographie.
- **Le livre de Robert F. Kennedy Jr.** Préface de Christian Perronne
Anthony Fauci Bill Gates Big Pharma – Leur guerre mondiale contre la démocratis et la santé publique – Résurgence -

Merci pour votre attention
Elisabeth Marie Dandrieux